

COMMISSION D'APPEL du
DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
CONVOCATION

Saison 2025/2026 – Dossier N°13

Match N° 55370349 - U 14 TERRITOIRE du 22/03/2026

GC UCHAUD (517866) / ES MARGUERITTES (514961)

Score : Match non joué

Appel :

De GC UCHAUD en date 2 Avril 2026

D'une décision de la Commission des Statuts et Règlements PV N°28 du 25/03/2026 publié le 26/03/2026

DECISION

Match perdu par forfait à GC UCHAUD et d'en attribuer le bénéfice à Marguerittes 3 à 0

Au motif

Non-conformité aux dispositions de l'Art 62

« Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir. »

La Commission déclare que ce dossier ci-dessus sera examiné par la Commission Départementale d'Appel du District Gard-Lozère le :

JEUDI 23 AVRIL 2026 à 18H15
Au siège du District Gard-Lozère de Football

Nous vous rappelons que la présente convocation est adressée en conformité avec les prescriptions des RG de la F.F.F

Sont convoqués :

❖ **GC UCHAUD**

- Le Président Mr PEYTAVIN Christophe lic 1438900839 ou son représentant
- L'entraîneur de l'équipe

❖ **ES MARGUERITTES**

- Le Président BOUCHKARA Mohamed lic 1415324163 ou son représentant
- Le dirigeant CHADLI Younes lic 1420776646

❖ **Mairie d'UCHAUD**

- Monsieur l'adjoint aux sports

La Secrétaire



P. SAINT-PIERRE

